

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Baptiste LOCQUET, et je suis un étudiant en Maîtrise en Environnement à l'Université de Sherbrooke. Après avoir suivi le cours ENV716 : Gestion des Matières Résiduelles, offert par Marc OLIVIER, je souhaite vous faire parvenir deux opinions qui permettraient d'encourager l'économie circulaire dans la ville de Montréal, et ainsi permettre une meilleure gestion des matières résiduelles.

I – Projet de Synergie des entreprises (Zone B)

Tout d'abord, la première recommandation que je souhaiterais vous partager est d'encourager la mise en place d'une synergie entre les entreprises rassemblées dans les quartiers d'affaire de Montréal. Cette proposition est inspirée d'un projet qui a déjà été concrétisé dans le quartier d'affaire des Deux-Rives à Paris depuis 2017. Là-bas, l'idée a été de créer des échanges de matières, de services et de connaissances entre les quelques 700 entreprises installées afin de réduire leurs externalités, tout en améliorant la qualité de vie des 100 000 salariés qui y travaillent chaque jour.

Pour ce faire, une plateforme numérique collaborative a été mise en place pour faciliter les échanges entre les entreprises, mais surtout pour identifier les besoins et les ressources de celles-ci. A Paris, deux thématiques ont été particulièrement mises en évidence lorsque les entreprises ont exprimé leurs besoins de synergie : la mobilité et les déchets ; il est à supposer que le même type de constat sera observé à Montréal.

Concrètement, comment aboutissent ces actions de synergie ? Ce qu'il faut rappeler, c'est que les déchets des uns, peuvent être une ressource pour d'autres. Beaucoup d'entreprises reçoivent par exemple leurs arrivages de marchandises sur des palettes en bois qui, une fois leur utilisation terminée, seront renvoyées aux frais de l'entreprise. Pourtant, ces palettes peuvent servir aux restaurants situés dans la zone qui souhaiteraient y installer leur terrasse. Ainsi, la communication et l'échange de ressources peuvent profiter à tous les partis. De la même manière, il est par exemple possible de mettre en commun des services. Par exemple, mettre en commun les matières résiduelles afin de réduire les frais de gestion, mutualiser les infrastructures telles que les parkings afin de réduire les frais de construction ou encore grouper les commandes pour en réduire les frais de livraison et les émissions de CO2. Enfin, la dernière possibilité offerte par la synergie des entreprises et le partage d'idées, notamment en faveur de l'environnement, qui profite à tous.

II – Centre de partage d'outils ; réparation et entretien (Zone D)

Pour beaucoup de personnes, l'achat d'un outil sert à répondre à un besoin instantané, mais n'aura pas une réelle utilité à long terme. La ville de Montréal semble avoir déjà fait ce constat en installant des espaces pour réparer son vélo et en regonfler les roues un peu partout de la ville. Ce concept est extrêmement pertinent et mériterait d'être d'avantage développé. Ainsi, il est conseillé à la ville de Montréal d'investir dans la mise en place de centres de partage d'outils. Ceux-ci encourageraient les habitants de la ville à ne plus acheter d'outils qui n'auront qu'une utilité instantanée avant d'être rangés ou jetés. Au contraire, les habitants pourraient venir emprunter des outils auprès des centres de tri avant de venir les rendre, tout comme on le ferait

à la bibliothèque. Pour financer cela, il est d'ailleurs possible d'imaginer un abonnement annuel auquel les habitants souscriraient et qui permettrait de financer l'achat des outils ainsi que leur entretien. Pour eux, l'avantage serait d'une part logistique, puisqu'ils n'auraient plus besoin d'acheter des outils encombrants dont ils ne se serviraient qu'une seule fois et qui les encombreraient, mais également économique, puisque les coûts d'abonnement au service seront très certainement moins élevés que ceux de l'achat d'outils neufs.

En plus de cela, il est possible d'imaginer que ces centres seraient également des lieux où les habitants Montréalais pourraient se rendre pour entretenir ou réparer les outils qu'ils possèdent déjà.

Je vous remercie grandement pour l'attention que vous porterez à mes recommandations pour encourager les démarches d'économie circulaire à Montréal.

Cordialement,
Baptiste LOCQUET, étudiant à l'Université de Sherbrooke